

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 2975 - Mercredi 09 Août 2017 - Prix : 200 Fc

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une proposition de loi sur la diaspora en gestation



La délégation de la diaspora avec les députés Tocha et Mhadji

Assises nationales sur les 42 ans d'indépendance
Natuk Mouzaoire :
*"Oui pour les assises mais sur
un débat contradictoire"*

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Août 2017**

Lever du soleil:
06h 24mn
Coucher du soleil:
18h 02mn

Fadjr : 05h 12mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 17mn
Maghrib: 18h 05mn
Incha: 19h 19mn



FINANCES ISLAMIQUES

Séléyani honore Dr Mohamed Nourou

En présence du ministre des finances et du secrétaire d'état chargé du monde arabe, Dr Karihila, Séléyani a honoré leur fils Dr Mohamed Nourou, rentré au bled avec un Doctorat en économie islamique qu'il a obtenu à l'université d'Al Jinane au Liban en 2016. Pour les organisateurs de la conférence, il s'agit d'une cérémonie solennelle pour honorer le savoir mais pas la personne en tant que telle.

Ce dimanche, le village de Séléyani (20 km à l'Est de M'béni, chef lieu de Hamahamet Mboikou), était bondé du monde venu des quatre coins de Ngazidja, prendre part à la cérémonie honorifique. A la place publique, plusieurs discours ont été prononcés pour expliquer le pourquoi d'une telle cérémonie. « C'est pour démontrer que si nous honorons un de nos cadres et intellec-

tuels, cela va encourager et motiver nos enfant à poursuivre avec brio leurs études supérieurs », explique Said Ali Chayhane, ministre des finances. « Le prophète recommande à qui veut réussir ici bas, ou l'au de-là, ou les deux en même temps, il lui faut acquérir le savoir », dit-il avant d'avouer que c'est une chance pour le pays mais pour le Hamahamet.

Pour Dr Mohamed Bacha, le retour aux Comores de ce docteur en Economie islamique fait partie des réponses à l'ambition du chef de l'Etat de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. Selon lui, voir un jeune comorien réussir ses études en économie et travailler dans la banque islamique est un signe positif qui démontre que le pays est capable de se gérer. « Dr Mohamed Nourou fait partie des éléments dont nous avons besoin actuellement dans un domaine crucial pour l'émergence des



Cérémonie de Séléyani en l'honneur de Mohamed Nourou

Comores », soutient Dr Bacha, un théologien proche du président de la république Azali Assoumani.

Lorsqu'il a pris la parole, Dr Mohamed Nourou a essayé d'expliquer la signification de la finance

islamique. « C'est un nouveau système de la finance basé sur le coran et la tradition du prophète, pour résoudre les problèmes financiers que le monde traverse aujourd'hui », affirme ce jeune économiste qui a

obtenu en 2016 son doctorat en économie islamique à l'université Al-Jinane du Liban. Selon lui depuis 2008, une étude a été révélée que l'économie islamique peut résoudre la plupart des problèmes que connaissent les autres banques classiques à une hauteur de 10 à 15%.

Cet ancien journaliste de Radio Comores en langue Arabe (1985-1999) atteste que plusieurs pays du monde essayent d'intégrer la finance islamique, estimant « à juste titre » qu'elle reste la seule solution possible à la crise économique. Dr Mohamed Nourou, 47 ans, cite entre autres l'Australie, le Sénégal, la Mauritanie et l'Angleterre. Ce dernier pays a même intégré depuis 5 ans des cours d'économie islamique à l'Université, ouvrant la porte à la création de la banque islamique.

Ibnou M. Abdou

VIOLENCE SEXUELLE SUR MINEURS

60 cas de viols sexuels de Janvier à Juillet 2017

La plateforme de lutte contre la violence hausse le ton. Rien que cette année, elle totalise déjà 60 cas de viols sexuels sur les mineurs de 2 à 17 ans. Elle appelle les autorités à réviser un peu la procédure des libertés provisoires.

De plus en plus, les violences sexuelles sur les mineurs ne cessent de prendre de l'ampleur. L'année dernière, la plateforme de lutte contre la violence avait recensé plus de 160 cas. Cette année, jusqu'au mois de Juillet, elle totalise déjà plus de 60 cas de viols sur mineurs. La plateforme hausse encore une fois le ton face à ce fléau et appelle les différents responsables à prendre les choses au sérieux.

« J'ai vu des viols mais cette année j'ai vu pire. Une petite fille de 2 ans a été sodomisée par un garçon de 17 ans et un autre garçon de 14 ans par un adulte de 38 ans. C'est vraiment horrible », déclare Elarif Minhadji, le chargé de l'organisation et de la communication à la plateforme de lutte contre la violence. Face à cette situation, la plateforme compte se focaliser sur la sensibilisation des petites sur la manière de se protéger mais elles se sentent limitées. « Les fonds destinés à aider à la lutte contre la violence faite aux mineurs et aux femmes n'arrivent pas à destination. Ce sont d'autres personnes qui les détournent pour d'autres fins et c'est regrettable », poursuit-il.

Le chargé de l'organisation de la plateforme déplore des manœuvres venant de certains responsables visant à entraver l'action de la plateforme. Il a cité le cas de l'interdiction de manifester pour montrer leur

ras-le-bol la dernière fois, le retrait d'un véhicule d'intervention de la brigade des mineurs, le manque de juge d'application des peines, mais aussi le manque de moyens de la cellule d'écoute. « Il est temps

qu'on arrête un peu ces manœuvres. Ce sont nos enfants et toutes les dispositions doivent être prises pour les protéger », conclut-il.

MY





Société Nationale des Télécommunications
COMORES TELECOM

COMMUNIQUE

Conformément à la décision N°17/004/ANRTIC/DG de l'Autorité Nationale de Régulation des Technologies de l'Informations et des Communications (ANRTIC) portant interconnexion et accès des deux opérateurs (COMORES TELECOM et TELCO SA.), COMORES TELECOM s'engage résolument à œuvrer dans cette dynamique initiée par les autorités pour garantir en conséquence, un environnement de télécommunications sain et amélioré en fournissant un accès de communication entre opérateur très apprécié et de très bonne qualité.

Elle tient cependant à informer le peuple comorien qu'elle usera de toute son énergie pour veiller à l'application, à l'exécution et au strict respect de ladite décision tout en espérant la même chose au concurrent.

Comores Telecom a le plaisir de vous annoncer la tarification d'interconnexion : appels Comores Telecom vers Telma Comores 60Fc la minute et le SMS Comores Telecom vers Telma Comores 15Fc le SMS.

La Direction Commerciale.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une proposition de loi sur la diaspora en gestation

Le député Tocha Djohar s'apprête à soumettre aux députés une proposition de loi portant sur certaines facilités devant être accordées aux membres de la diaspora surtout ceux qui ont décidé de venir s'installer définitivement dans leur pays.

Pour ce fait le groupe parlementaire « hubul watwan » dont est issu l'élu de la région de Itsandra sud a rencontré mardi une délégation des comoriens de la diaspora au palais du peuple. La proposition de loi en question doit être déposée d'après-lui dès l'ouverture de la session du mois d'avril 2018.

« L'objectif de les inviter aujourd'hui c'est de voir comment on peut les associer car avant tout ils seront les bénéficiaires de cette loi si elle est adoptée autant qu'ils contribuent et apportent leur part de réflexion », a-t-il expliqué.

La proposition de loi consiste à accorder certains avantages aux



Des membres de la diaspora reçus à l'assemblée nationale

membres de la diaspora qui décideront de venir s'installer définitivement dans le pays. Trois catégories

de personnes seront potentiellement identifiées comme bénéficiaires de ces avantages notamment douaniers

– investisseur – retraité – étudiant en fin d'études.

« Je pense que c'est la meilleurs

façon de les réintégrer dans la société et je pense c'est à partir de là qu'ils sentiront qu'ils sont bien chez eux », a-t-il fait savoir.

« Deuxième volet de cette loi, c'est de faciliter des démarches administratives pour ceux qui veulent venir s'installer de même pour ceux qui partent à la retraite d'avoir par exemple des franchises douanières sur leurs biens rapatriés. Également pour les étudiants en fin d'études et qui veulent rentrer définitivement, qu'on puisse leur exonérer par exemple des droits et taxes en douane », a-t-il continué.

Quant à Mohamed Said Mouigni membre de la diaspora, il appelle à impliquer davantage la diaspora et instituer une sorte de dialogue pour une meilleure compréhension mutuelle. « Seul moyen qui peut permettre la contribution de chacun », fait-il observer.

Maoulida Mbaé

Assises nationales sur les 42 ans d'indépendance

Natuk Mouzaoire : "Oui pour les assises mais sur un débat contradictoire"

Le parti Ulezi soutient à son tour la tenue des assises pour tirer le bilan des 42 années d'indépendance. Mais ce dernier reste convaincu que la réussite sera assurée si tous les Comoriens acceptent de dépasser leurs intérêts particuliers au profit de l'intérêt supérieur de la nation.

Le président de la République vient d'annoncer que les assises nationales auront lieu entre Aout et Septembre. Le parti Ulezi dit soutenir les assises et ce,

depuis la tenue des précédentes élections. Le premier secrétaire du parti reste persuadé que la tenue de ces assises reste une bonne occasion de tirer le bilan et préparer un meilleur avenir. « Le constat est amer vu la situation politico-socio-économique des Comores 42 ans après l'indépendance. Tirer le bilan de 42 ans d'échec politique, économique et social de cette nation n'est pas un exercice facile. Mais la réussite sera assurée si tous les Comoriens acceptent de dépasser leurs avantages particuliers au profit

de l'intérêt supérieur de la nation », déclare Natuk Mohamed Mouzaoire, le premier secrétaire du parti Ulezi.

Dans cette optique, le parti Ulezi lance un appel solennel à toutes les formations politiques sans exclusion, à toutes les organisations de la société civile et à tous les mouvements syndicaux pour s'asseoir autour d'une même table afin de trouver une solution durable au décollage économique et social des Comores. « Nous soutenons la tenue des assises mais cela ne veut pas

dire que nous donnons un chèque en blanc au président Azali Assoumani. Nous restons vigilants », poursuit-il.

Le premier secrétaire national du parti Ulezi montre qu'à l'heure actuelle, les conditions ne sont pas réunies pour aller vers ces assises. Il s'interroge sur le fond et la forme de cet événement. « Il y a beaucoup de questions préalables qui n'ont pas encore trouvé des réponses. Il s'agit des points qui vont être discutés mais aussi sur les participants, dit-il. On veut des assises mais elles ne doivent pas être imposées par l'Etat. Elles doivent être le fruit d'un débat contradictoire sinon on risque d'avoir des effets secondaires comme le séparatisme ». Et lui d'ajouter que « nous devons faire les assises dans les normes qui se doivent ». Sur la préparation, le parti reste convaincu que tout le monde devrait prendre part sur le calendrier et les points qui vont être discutés.

Mohamed Youssouf



Natuk Mouzaoire secrétaire national du parti Ulezi favorable aux assises nationales

**l'abonnement
à La GAZETTE
tellement
plus simple
Contact 322 76 45
ou 334 33 79**

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MOUVEMENT SPORTIF NATIONAL

Échange de vue entre le ministre des Sports et les fédérations

Pour mieux harmoniser ses actions et planifier les activités du mouvement sportif national, voire accompagner, dans la mesure du possible, les plans d'action présentés, le ministre des Sports a organisé à Moroni une rencontre d'information et de concertation avec les membres du Comité national olympique et les fédérations sportives. La collaboration souhaitée sera plus fructueuse si les divers conflits existant sont enterrés.

Le mouvement sportif national a salué le vaste changement planifié par le ministre des sports, Salim Mahamoud Hafi. « Il est indispensable de laisser de côté les rivalités de compétence. Le seul espoir de promouvoir notre sport, c'est d'accepter de travailler ensem-

ble », exhorte le ministre. Il envisage d'engager une politique d'assainissement et de restructuration des fédérations rongées par le virus du conflit de compétences. Pour dissocier les fédérations fantômes de celles supposées opérationnelles, des dossiers structurels sont exigés. La rencontre a été jugée instructive et constructive par l'ensemble des fédérations.

Le ministre envisage déjà la possibilité d'accueillir l'édition 2023 des Jeux des Îles de l'Océan indien. Dans cette perspective, nos potentiels champions doivent bénéficier dès aujourd'hui de l'encadrement technique et pédagogique indispensable. « Jusqu'alors, nos médaillés sont presque les éléments de la diaspora. Et quelle chance accordons-nous aux compétitrices et compétiteurs



Salim Mohamed Hafi ministre des sports

locaux pour réussir ? ». L'assistance demande aux autorités nationales d'élaborer une politique nationale de développement du sport et de clarifier le rôle du Comité National Olympique.

L'ambiguïté accule le mouvement sportif dans la confusion. « La formule actuelle des championnats, notamment des disciplines collectives doit être réajustée. Elle véhicule un séparatisme sportif. La compétition doit être uniformisée. Les équipes engagées doivent se rencontrer. Voilà à mon avis le schéma adapté pour un championnat ». Un intervenant a demandé au ministre de ne pas limiter son aide financière au football seulement. D'autres rencontres avec les mêmes interlocuteurs sont au menu. Avant de clore le dialogue, il a rappelé : « Chacun est libre de son interprétation. Mais ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit ».

Bm Gondet

Les Kényans ont voté en masse pour des élections âprement disputées

Les Kényans, enthousiastes, se sont déplacés en nombre mardi pour des élections générales qui se sont déroulées sans incident notable, chacun attendant maintenant de connaître le résultat d'un scrutin présidentiel serré entre le sortant Uhuru Kenyatta et son opposant Raila Odinga.

Les bureaux de vote ont commencé à fermer à 17H00 (14H00 GMT). Mais la commission électorale (IEBC) a annoncé que les personnes déjà dans les files d'attente seraient autorisées à voter. Quant aux bureaux qui avaient ouvert tardivement, ils resteront ouverts pour une durée équivalente au retard pris. De premiers résultats provisoires ont commencé à tomber en fin d'après-midi.

L'IEBC dispose de sept jours pour déclarer le vainqueur, une étape redoutée par de nombreux observateurs car susceptible de déboucher sur des troubles, 10 ans après les pires violences électorales enregistrées dans cette ex-colonie britannique depuis son indépendance en 1963. "Le bureau de vote est maintenant fermé", a expliqué à l'AFP Benedict Obiero, assesseur en chef à l'école Saint-Georges, à Nairobi, après avoir scellé les urnes.

Concepta, 54 ans, était encore dans une file d'attente dans un bureau de vote voisin. "Je vais voter, puis rentrer chez moi et attendre les résultats", a-t-elle confié, reconnaissant qu'elle n'avait pas encore décidé pour qui elle voterait. Priant pour qu'il n'y ait pas de violences dans les prochains jours, elle était encouragée par le fait que "tout le processus était bien plus ordonné qu'avant". "La dernière fois, il y avait des gens qui criaient dans les files d'attente, cette fois c'est beaucoup plus calme."

Dans la nuit même ou aux premières heures du jour s'étaient formées des files d'attente parfois longues de plusieurs centaines de mètres, attestant d'une ferveur démocratique que les accusations de fraudes lors des précédentes élections n'ont pas enta-

mée.

Quelques uns des 41.000 bureaux de vote ont bien ouvert avec un peu de retard, suscitant la grogne de certains électeurs. Dans le comté du Turkana (nord), frappé par les pluies, une vingtaine de bureaux n'avaient pas ouvert à la mi-journée. Deux employés de la commission électorale ont été interpellés pour avoir distribué trop de bulletins de vote. Mais le scrutin s'est globalement déroulé dans le calme. Surtout, malgré quelques problèmes localisés liés à l'identification biométrique des électeurs, le système électronique a semblé fonctionner normalement.

Lors du scrutin de 2013, il avait failli à la mi-journée, ce qui avait obligé la commission à basculer sur le système manuel, alimentant les accusations de fraude électorale. Pour de nombreux observateurs, la crédibilité du scrutin repose sur la fiabilité du système biométrique et de transmission électronique des résultats.

Le bon déroulement du scrutin a valu à l'IEBC les félicitations de la coalition d'opposition (Nasa). Celle-ci, qui n'avait pourtant pas ménagé ses critiques à son encontre lors de la campagne, s'est dite "largement impressionnée" par son travail.

Déploiement sécuritaire

Quelque 19,6 millions d'électeurs étaient appelés à départager Uhuru Kenyatta, fils du premier président du Kenya indépendant, et Raila Odinga, vétéran de la politique kényane, candidat pour la quatrième et probablement dernière fois à la présidentielle. Les deux hommes se sont dit confiants dans leur victoire. Pendant ce temps, les rues habituellement bondées de Nairobi étaient désertes, les magasins et restaurants pour la plupart fermés.

M. Odinga, 72 ans, a accusé le pouvoir de vouloir truquer l'élection tout au long d'une campagne acrimonieuse qui a fait ressurgir le spectre des violences électorales de 2007-2008 qui avaient fait au moins 1.100 morts et plus de 600.000 déplacés.

Les Kényans devaient aussi élire

leurs députés, sénateurs, gouverneurs, élus locaux et représentants des femmes à l'Assemblée. Mais c'est bien la présidentielle, réédition de l'affiche de 2013, qui suscitait le plus de passions. Les sondages, quelque peu discordants, augurent d'un duel serré.

Un second tour entre les deux hommes est techniquement possible mais jugé peu probable, les instituts de sondages créditant les six autres petits candidats d'à peine 1% des voix au total. Le vote au Kenya se joue

plus sur des sentiments d'appartenance ethnique que sur des programmes, et MM. Kenyatta (un Kikuyu) et Odinga (un Luo) ont mis sur pied deux puissantes alliances électorales.

M. Kenyatta, 55 ans, et son vice-président William Ruto (un Kalenjin) ont mis en avant leur bilan économique: depuis 2013, le pays a aligné des taux de croissance à plus de 5% et développé ses infrastructures, dont la nouvelle ligne ferroviaire entre Nairobi et le port de Mombasa, sur

l'océan Indien. Raila Odinga a dénié ce bilan et s'est de nouveau posé comme le garant d'une croissance économique mieux partagée.

Le scrutin a donné lieu au déploiement sans précédent de plus de 150.000 membres des forces de sécurité. A Nairobi, les bureaux de vote étaient solidement encadrés et des petits groupes de policiers étaient visibles aux carrefours des grands axes.

(Afp)

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



VICE PRESIDENCE CHARGE DU MINISTRE DE LA PRODUCTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Direction Générale de l'Environnement et des Forêts

FINANCEMENT : Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD)

AVIS D'APPEL D'OFFRE

La Direction Générale de l'Environnement et des Forêts invite tous les candidats intéressés par cet Appel d'Offre, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de construction des bureaux du RNAP décrits comme suit :

LOT 1 BAHANI NGAZIDJA N° D'APPEL D'OFFRE 005/17/ VP-MAPEATU/DGEF
LOT 2 LINGONI ANJOUAN N° D'APPEL D'OFFRE 004/17/ VP-MAPEATU/DGEF
LOT 3 MIRINGONI MOHELI N° D'APPEL D'OFFRE 006/17/ VP-MAPEATU/DGEF

Les offres seront évaluées et les marchés attribués en tenant compte des rabais s'il y a lieu, pour déterminer l'offre évaluée la mieux disante.

Les Candidats admis à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le dossier d'Appel d'Offres aux bureaux de la DGEF à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les candidats peuvent soumissionner à une ou plusieurs offres en même temps. Le dossier complet d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse ci-dessous contre le versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille Francs Comoriens (25.000 KMF).

Les soumissions de l'appel d'offres doivent être déposées dans les bureaux de la DGEF au plus tard le 24/08/2017 à 12 heures 00 minutes, heure locale. Toute offre parvenue après ce délai sera systématiquement rejetée.

L'ouverture des plis aura lieu le 24/08/2017 à 12 h 30 minutes précises à l'adresse où l'offre a été déposée. (Mentionné ci-dessous) par une commission créée à cet effet, et en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent).

Les offres devront être envoyées :

Sous pli fermé au Secréariat de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts
A l'attention de Monsieur Youssouf Elamine Mbéchezi
Directeur Général de l'Environnement et des Forêts

Ex-CEFADER-Mdé

Ou par E-mail : parccomoros@gmail.com